

2000-Watt-Gesellschaft Verkehrssparen in Siedlung und Quartieren

Um die hoch gesteckten Ziele der 2000-Watt-Gesellschaft zu erreichen, sind neben Energiesparmassnahmen im Gebäudebereich auch Änderungen im Verkehrsverhalten notwendig. Fussverkehr Schweiz und der Club der Autofreien haben zusammen mit der Hochschule Rapperswil im Rahmen der Studie „Verkehrssparen in Siedlung und Quartieren“ die Mobilitäts situation in sieben Stadtzürcher Siedlungen von gemeinnützigen Wohnbaugenossenschaften untersucht und festgestellt: die 2000-Watt-Gesellschaft in der Mobilität wird bereits heute weitgehend gelebt. Viel Potential zum Energiesparen im Mobilitätsbereich liegt in (genossenschaftlichen) Wohnsiedlungen dennoch brach. So bedarf es bspw. nicht nur einer guten Einbindung an das Fuss- und Velowegnetz oder mehr und bessere Veloabstellplätze im Wohnareal. Vielmehr kann mit einer umfassenden Information und einem vielseitigen Angebot von Mobilitätsdienstleistungen, auch unabhängig von Neu- und Umbauten, Verkehr in Siedlungen gespart werden. Dafür braucht es den Anstoss von Stadt und Gemeinde, die aktiv den Dialog mit den Genossenschaften aufnehmen und zum Beispiel – analog dem Mobilitätsmanagement bei Unternehmen – ein Mobilitätsmanagement für Wohnsiedlungen aufbauen. (Sprache: de)

Weitere Informationen:

Fussverkehr Schweiz
Club der Autofreien der Schweiz

www.fussverkehr.ch
www.clubderautofreien.ch

Société à 2000 watts Réduire le trafic dans les quartiers

Pour atteindre les objectifs ambitieux de la société à 2000 watts, les mesures d'économie dans le domaine du bâtiment se doivent d'être accompagnées par des changements au niveau du comportement de mobilité. En collaboration avec la Haute école technique de Rapperswil, Mobilité piétonne et le Club des Suisses sans Automobile ont analysé la mobilité actuelle de sept coopératives de logement en ville de Zurich dans le cadre de l'étude «Réduire le trafic dans les quartiers». Il en ressort que pour ces sept cas d'étude, la société à 2000 watts n'est pas loin de devenir une réalité du point de vue de la mobilité. Pourtant, un potentiel important d'économie d'énergie reste encore à exploiter dans les coopératives de logement. Ainsi, on ne peut se limiter à une bonne intégration dans les réseaux piétonniers et cyclistes ou à davantage de places de stationnement de qualité pour vélo dans les quartiers résidentiels. Qu'il s'agisse de bâtiments neufs ou rénovés, une information complète et une gamme diversifiée de services de mobilité sont nécessaire pour obtenir une réduction substantielle du trafic motorisé dans les quartiers d'habitation. Dans ce sens, l'impulsion des villes et communes est nécessaire pour initier un dialogue actif avec les coopératives et développer, de manière analogue à la gestion de la mobilité en entreprise, une gestion de la mobilité dans les coopératives de logement. (langue: allemand)

Pour plus d'informations:

Mobilité piétonne
Club des Suisses sans Automobile

www.mobilitepietonne.ch
www.clubderautofreien.ch

08.02.2012